

GROUPE VALOR

Société par actions simplifiée à capital variable
Capital plancher : 50 000 euros et capital maximum : 10 000 000 euros
Siège social : 4 Rue des Maltôtiers, 45000 ORLEANS
891 683 732 RCS ORLEANS
(Ci-après la « Société »)

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MIXTE DU 29 JUIN 2026**

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale, statuant à titre ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président pour l'exécution de son mandat au titre de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice écoulé ne font apparaître aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des impôts.

La présente résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale Mixte, statuant à titre ordinaire, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître une perte de 1 465 221 euros, décide d'affecter intégralement cette perte au compte « Report à nouveau ».

L'affectation du résultat s'établit ainsi :

- Résultat de l'exercice : **(1 465 221) euros**
- Report à nouveau antérieur : **1 371 790 euros**
- Report à nouveau après affectation : **(93 431) euros**

L'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende prioritaire ne peut être distribué aux titulaires d'actions de préférence de catégorie ADP-A au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, faute de bénéfice distribuable.

En conséquence, aucune distribution de dividendes ne sera effectuée au profit des actions de préférence ADP-A ni au profit des actions ordinaires au titre du présent exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2024 : 0 euros ;
- Exercice clos le 31 décembre 2023 : 0 euros ;
- Exercice clos le 31 décembre 2022 : 268 600 euros ;

La présente résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale, statuant à titre ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés.

La présente résolution est adoptée.

SEPTIEME RESOLUTION

Nomination du Commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale, statuant à titre ordinaire, constate que le mandat de Commissaire aux comptes de BP EXPERTISE est arrivé à son échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et décide de ne pas procéder à son renouvellement.

En conséquence, l'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes VAL DE LOIRE AUDIT dont le siège social est situé 29 Boulevard Jean Jauée à Orléans (45000), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de d'Orléans sous le numéro 487 749 384, pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Le Commissaire aux comptes ainsi nommé a déclaré accepter ses fonctions et satisfaire à l'ensemble des conditions requises par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

La présente résolution est adoptée.

Certifié conforme à l'original par le Directeur général disposant des mêmes pouvoirs de représentation que le Président conformément aux statuts.

Le 28 juillet 2026

Vincent GUILLON

Signé par :
Vincent GUILLON
7F458BE3FE2A491...

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: 3C695EC5-021A-8A05-80C4-20D190692986
 Objet: Complétez avec Docusign : Groupe Valor - extrait PV AG
 Enveloppe source:
 Nombre de pages du document: 2
 Signatures: 1
 Nombre de pages du certificat: 1
 Paraphe: 1
 Signature dirigée: Activé
 Horodatage de l'enveloppe: Activé
 Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

État: Complétée

Émetteur de l'enveloppe:
 GUILLOIT
 4 Rue des Maltotiers
 ORLEANS, CENTRE VAL DE LOIRE 45000
 j.guilloit@groupe-valor.com
 Adresse IP: 2a01:cb00:8c57:

Suivi du dossier

État: Original
 28/07/2026 18:20:35
 Titulaire: GUILLOIT
 j.guilloit@groupe-valor.com
 Emplacement: DocuSign

Événements de signataire

Vincent GUILLON
 v.guillon@groupe-valor.com
 Directeur Général
 Groupe Valor

Signature

Signé par :

 7F458BE3FE2A491...

Horodatage

Envoyée: 28/07/2026 18:22:40
 Consultée: 28/07/2026 22:12:18
 Signée: 28/07/2026 22:12:38

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)
 Sélection d'une signature : Style présélectionné
 En utilisant l'adresse IP: 37.67.87.58

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:
 Non offerte par Docusign

Événements de signataire en personne Signature

Horodatage

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire État

Horodatage

Événements de livraison certifiée

État

Horodatage

Événements de copie carbone

État

Horodatage

Événements de témoins

Signature

Horodatage

Événements notariaux

Signature

Horodatage

Récapitulatif des événements de l'enveloppe

État

Horodatages

Enveloppe envoyée	Haché/crypté	28/07/2026 18:22:40
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	28/07/2026 22:12:18
Signature complétée	Sécurité vérifiée	28/07/2026 22:12:38
Complétée	Sécurité vérifiée	28/07/2026 22:12:38

Événements de paiement

État

Horodatages